

Les travaux de voirie rue du Maréquaix continuent.

Après le remplacement de la conduite de transport d'eau et la reprise de branchements réalisés par Noréade, ce sont désormais les services de la Métropole Européenne de Lille qui interviendront dans le courant du mois de mai pour la réfection de la chaussée, assortie à la réalisation d'écluses. La durée prévisionnelle est de 5 mois.

A l'issue de ces travaux, la rue du Maréquaix sera requalifiée en "zone 30".

Ce nouvel aménagement permettra de réduire la vitesse, bien souvent excessive dans cette rue.

Le renforcement de la sécurité sur la commune est au coeur de mes préoccupations.

Pour parfaire le quadrillage communal, ce sont 9 caméras supplémentaires qui ont été installées.

Les travaux sont aujourd'hui achevés et le dispositif est finalisé.

La déchetterie mobile est de retour depuis le 1^{er} mars.

Elle est présente **chaque vendredi de 10h à 16h** sur le parking de la salle Victor Provo, et ce, jusqu'au **vendredi 29 novembre**.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'association MISS (Mission Santé Sociale),

vous avez la possibilité de trouver la mutuelle qui vous convient et le contrat le mieux adapté. La MISS s'adresse à tous les chérengeois(e)s, quels que soient l'âge et le statut : salariés, fonctionnaires, retraités, étudiants, artisans, commerçants, professions libérales, ...

Une permanence a lieu **chaque 3^{ème} mardi du mois à l'Espace Culturel Jean Piat de 14h à 17h,**

sur rendez-vous au **09.82.51.68.68** ou par mail à **contact@missionsantesociale.fr**

Notre site internet fait peau neuve

 comme je vous l'annonçais lors de la cérémonie des voeux.

C'est une toute nouvelle version qui vous est proposée sur le site <https://www.mairie-chereng.fr/>

Et, si vous souhaitez disposer de toutes les informations de votre commune directement dans votre poche, je vous invite à vous procurer l'application "Chérenge & moi" disponible sur Android et Apple (par téléchargement depuis le site internet), ou en scannant le QR Code ci-dessous.



QR CODE ANDROÏD



QR CODE APPLE

A l'approche des examens, j'ai une pensée toute particulière pour nos collégiens, lycéens et étudiants et souhaite que leurs efforts soient couronnés de succès.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement...

**Votre Maire dévoué
Pascal ZOUTE**



Chères Chérengeoises, Chers Chérengeois,

Quel succès pour **notre fête du Paris-Roubaix le 7 avril dernier !** Le temps incertain nous avait fait craindre une journée pluvieuse mais le soleil a décidé de se joindre à nous pour notre plus grand plaisir. Vous avez été très nombreux à partager cet événement sportif, autour d'un écran géant et d'un barbecue, gage d'une convivialité assurée, pour encourager les cyclistes engagés dans cet « enfer du Nord ».



L'organisation des différentes courses (**Paris-Roubaix Féminins le samedi 6 avril, Paris-Roubaix Juniors et Professionnels le dimanche 7 avril**) avaient nécessité la prise d'arrêtés municipaux de stationnement et de circulation. Je tiens à vous remercier pour le respect de ces arrêtés, indispensables pour la sécurité de tous.

Merci à notre conseiller municipal, **Laurent Dubois**, qui a renouvelé brillamment le succès de cette fête, ainsi qu'aux membres du conseil qui se sont mobilisés pour assurer le service et contribuer à la réussite de cette journée.





Le Conseil Municipal des Jeunes, en partenariat avec les Archives Départementales du Nord, a organisé une exposition « **l'échappée sportive** » les 6 et 7 avril à l'**Espace Culturel Jean Piat**.

Cette exposition retraçait l'évolution du sport depuis le Moyen-Age et avait bénéficié d'une activité immersive en tandem, les yeux bandés, proposée par l'Institut des Jeunes Aveugles.

Le 19 avril à l'Espace Culturel Jean Piat, c'est un spectacle musical gratuit pour petits et grands qui a été offert par la municipalité en collaboration avec l'Harmonie Municipale et l'Ecole de Musique.

Ce concert, intitulé « **Nina et le jazz dans tous ses états** », a permis aux enfants scolarisés dans les 2 écoles, sur le temps scolaire, de découvrir le jazz.

A partir de 19h, il était ouvert à tout public. **Merci à Yves Tanguy** pour cette belle initiative.



Pour rester sur cette atmosphère mélodieuse, j'ai le plaisir de vous annoncer que, dans le cadre des « **Belles Sorties** », l'Orchestre National de Lille interprétera « **Beethoven et Schumann** » le **jeudi 23 mai à 20h salle Victor Provo**.

L'entrée est gratuite mais soumise à l'obligation d'une réservation en **Mairie au 03.20.41.37.19** ou par courriel à l'adresse : **contact@mairie-chereng.fr**

Le samedi 1^{er} juin, la municipalité organise la **3^{ème} édition du "Marché du Terroir"** de 14h à 19h dans l'**Avenue du Château**.

Les plus grands pourront découvrir de nombreux produits locaux ; quant aux petits, ils pourront profiter des animations (château gonflable, ballade en poney, ...).

Pour clôturer cet après-midi, vous pourrez vous restaurer dans **une ambiance musicale de 19h à 22h**.

Nous espérons vous y voir nombreux.



Les prochaines élections européennes auront lieu le 9 juin.

Les bureaux de vote seront ouverts de **8h à 18h**.



Au vu du nombre d'électeurs, la création d'un 3^{ème} bureau de vote s'avérait nécessaire.

Un redécoupage du territoire communal a été entrepris en 2023 et, désormais, les trois bureaux de vote seront regroupés à la salle Victor Provo (rue Jean Ochin).

Je vous invite à consulter le tableau ci-dessous reprenant l'affectation des rues au bureau de vote correspondant.

Bureau de vote	Rues
Bureau de vote n° 1	Allée des Bleuets, allée des Capucines, allée du Triez, allée Jacques Brel, Carrière Droulers, Place du Général de Gaulle, rue à Pois, rue Alphonse Dumortier, rue Clotaire Duquennoy, rue d'En Bas, rue de la Chapelle, rue de la Fontaine, rue de Tressin, rue de Willems, rue des Jardins de l'Eglise, rue du Beau Bouquet, rue du Château, rue du Cimetière, rue du Colonel Arnaud Beltrame, rue du Général Leclerc, rue du Maréchal De Lattre de Tassigny, rue du Tuquet, rue Roger Salengro, rue François Mitterrand, rue Gilbert Masquelin, rue Kléber Descamps, rue Léon Leuridan
Bureau de vote n° 2	Allée des Coquelicots, allée du Luxembourg, allée Matignon, allée Pablo Picasso, rue Arthur Béarez, chemin des Fleurs, rue Jean Moulin, rue Pierre Lepers, rue de l'Autour, rue de la Ferme Cauuet, rue de la Meunerie, rue de Verdun, rue des Cerisiers, rue des Platanes, rue des Tilleuls, rue du Bon Passage, rue du Docteur Schweitzer, rue du Moulin d'Or, rue du Sentier de la Grange, rue Louis Périn
Bureau de vote n° 3	Allée des Rosiers, rue Jacques Prévert, route Nationale, rue de la Basse Couture, rue du Maréquaix, rue du Tambourin, rue Jean Cocteau, rue Jean Ochin, rue Pierre de Ronsard, rue Pierre Mendès France, rue Robert De Coster, Sentier Castel

Les cartes électorales, prenant en compte le changement de bureau de vote, vous seront adressées prochainement.

Je vous rappelle également que **la présentation d'un titre d'identité, au moment du vote, est obligatoire (carte d'identité, passeport, carte vitale avec photo, carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photo, ...)**.

Si vous ne pouvez vous rendre au bureau de vote le jour du scrutin, il vous est possible de donner procuration en établissant soit la demande en ligne depuis **le lien : <https://www.maprocuration.gouv.fr/>** soit en vous rendant au commissariat ou à la gendarmerie muni(e) d'un justificatif d'identité.

Nous attirons votre attention sur le fait que cette démarche doit être effectuée au plus tôt, compte tenu des délais d'acheminement et de traitement.